

Sorties de pleine nature Vacances d'été 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des sorties de pleine nature, merci de prévoir pour votre enfant, un sac à dos avec :

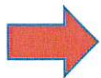
- Pique-nique
- 1.5 l d'eau minimum
- 1 casquette + crème solaire
- 1 sac poubelle 100 litres pour ses déchets

En plus, pour les activités bord de mer :

- maillot de bain + serviette
- tenue de rechange (pour éviter de rentrer mouillé !)
- 1 paire de chaussures pour aller dans l'eau ou vieilles baskets
- Un équipement palmes, masque, shorty, lycra et tuba

ou pour les activités montagne :

- 1 paire de bonnes chaussures (cheville maintenue, pas de semelles lisses)
- 1 polaire ou sweat
- 1 vêtement de pluie (type KWAY)
- un jogging (si votre enfant vient en short)
- un sac à dos adapté de contenance 20 à 30 litres



Il est obligatoire de fournir un test anti-panique et un test 25m au moment de l'inscription de votre enfant.

De plus un certificat médical vous sera demandé pour la pratique de la randonnée aquatique ainsi qu'une autorisation parentale de participation à cette activité.

Pour effectuer ces tests vous pouvez si vous le souhaitez-vous prendre rendez vous à la piscine (le mercredi ou le samedi)

Merci,

Le service des sports